

## Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence «Creative Commons Attribution»

### Vous êtes libre de:

- **Partager** — reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre;
- **Remixer** — adapter l'œuvre.

### Selon les conditions suivantes :

- **Attribution** — Vous devez attribuer l'œuvre de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous approuvent, vous ou votre utilisation de l'œuvre).
- **Pas d'utilisation commerciale** — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.
- **Partage dans les mêmes conditions** — Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette œuvre, vous n'avez le droit de distribuer votre création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.

### comprenant bien que :

- **Renonciation** — N'importe laquelle des conditions ci-dessus peut être [levée](#) si vous avez l'autorisation du titulaire de droits.
- **Domaine public** — Là où l'œuvre ou un quelconque de ses éléments est dans le [domaine public](#) selon le droit applicable, ce statut n'est en aucune façon affecté par la licence.
- **Autres droits** — Les droits suivants ne sont en aucune manière affectés par la licence:
  - Vos prérogatives issues des exceptions et limitations aux droits exclusifs ou [fair use](#);
  - Les [droits moraux](#) de l'auteur;
  - Droits qu'autrui peut avoir soit sur l'œuvre elle-même soit sur la façon dont elle est utilisée, comme [le droit à l'image](#) ou les droits à la vie privée.
- **Remarque** — A chaque réutilisation ou distribution de cette œuvre, vous devez faire apparaître clairement au public la licence selon laquelle elle est mise à disposition. La meilleure manière de l'indiquer est un lien vers cette page web.

### Que signifie «les conditions peuvent être levées»?

Les licences CC prévoient qu'un titulaire de droits peut vouloir lever l'application d'une condition spécifique.

[En apprendre plus.](#)

### Que signifie «domaine public»?

Une œuvre est dans le domaine public quand elle est libre d'utilisation par quiconque pour tout usage sans restriction de droit d'auteur.

[En apprendre plus.](#)

### **Que signifie «exceptions et limitations aux droits exclusifs»?**

Toutes les juridictions autorisent certaines utilisations limitées d'œuvres couvertes par le droit d'auteur et droit voisin sans autorisation préalable. Les licences CC n'affectent pas les droits des utilisateurs des œuvres sous licences «Creative Commons» en vertu de ces limitations et exceptions, dans la mesure où elles sont applicables.

[En apprendre plus.](#)

### **Que sont les «droits moraux»?**

En plus du droit des titulaires de droits de demander le retrait de leur nom de l'œuvre quand elle est utilisée dans une Œuvre collective ou dérivée qu'ils n'approuvent pas, les lois sur le droit d'auteur et le droit voisin accordent dans la plupart des juridictions du monde (avec l'exception notable des États-Unis sauf dans certains états dans des circonstances très limitées) aux créateurs des «droits moraux» dont l'atteinte peut donner lieu à réparation si une œuvre érivée représente un «traitement outrageant» de l'œuvre du titulaire.

[En apprendre plus.](#)

### **Que sont les «droits à l'image»?**

Le droit à l'image autorise les personnes à contrôler la manière dont leur voix, image ou apparence est utilisée en public à des fins commerciales ou non. Si une œuvre sous licence CC inclut la voix ou l'image de toute autre personne que le titulaire des droits, il est possible que l'utilisateur de l'œuvre doive demander la permission de ces personnes avant d'utiliser l'œuvre à des fins commerciales ou non.

[En apprendre plus.](#)

Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 2.0 France.